



Agent commercial etrangere et activité commerciale en France

Par **TABOURIN**, le **07/06/2010** à **19:03**

Bonjour,

De nationalité française, mais pouvant avoir la double nationalité française et marocaine, je souhaite partir travailler et résider au Maroc au moins 6 mois et un jour !!!
J'envisage donc de prendre le statut d'agent commercial au Maroc.

ma question : De nationalité française, résidente au Maroc, puis je travailler en France quelque mois de l'année, maxi 5 mois ? Avec la carte marocaine d'agent commercial ?
Si oui, dans quelles conditions ?

Si non, Que dois je faire pour avoir la même activité en France, mais pas forcément avec les mêmes mandants ?

N'étant pas résidente française, suis je imposable ? et comment ?

merci d'avance